

1. 359 nouveaux cas positifs et 8 décès en 24 h

LA **NR**

LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

www.lnr-dz.com



CRISE SANITAIRE

**Toute l'attention
concentrée sur les
établissements
scolaires**

p.4

Quotidien d'information indépendant - N° 7266 - Jeudi 20 janvier 2022 - Prix : 10 DA

EXPORTER 7 MILLIARDS DE DOLLARS EN HORS HYDROCARBURES EN 2022

LE NOUVEAU DÉFI DE TEBBOUNE

● Dans son discours prononcé lors de la réunion qu'il a tenu ce mardi au siège du ministère de la Défense nationale le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a lancé un nouveau défi, celui de réaliser des recettes d'exportations hors hydrocarbures de sept milliards de dollars en 2022. Ce nouveau défi fait suite à celui engagé en 2021 visant l'objectif de réaliser cinq milliards de dollars d'exportations en hors hydrocarbures. Un objectif qui a été considéré par certains, à l'époque, comme étant exagéré.



© Photo : D.R

p.2

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE EXPOSE SON BILAN À L'APN

25,6 milliards de dollars de production agricole en 2021

p.2

PRÉSENTATION DU PROJET DE LOI PORTANT
RÈGLEMENT BUDGÉTAIRE 2019



**Le déficit
budgétaire
était «encore
plus important
qu'en 2018»**

p.3

CAN-2021 (Gr.E) : Les Verts à l'heure des calculs



p.15

HOUDA FERAOUN

Report au 2 février prochain du procès en appel

La Cour d'Alger a décidé, hier, de reporter le procès en appel de l'ancienne ministre, Imane Houda Feraoun, au 2 février prochain. Le report intervient à la demande de Houda Feraoun, en raison de la grève ouverte observée par l'Union nationale des Ordres des avocats (UNOA). L'ancienne ministre Feraoun et plusieurs cadres sont poursuivis pour dilapidation de deniers publics, octroi d'indus privilégiés et abus de fonction.

AFFAIRE AMENHYD

4 ans de prison ferme pour Sellal et 5 ans pour Necib

Le tribunal de Sidi M'hamed (Alger) a condamné, mercredi, à 4 ans de prison ferme l'ancien Premier ministre Abdelmalek Sellal et à une peine de 5 ans de prison ferme l'ancien ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, poursuivis pour corruption dans l'affaire du groupe "Amenhyd".

AGRICULTURE

Réouverture du marché algérien aux bovins et génisses français

L'Algérie a décidé de rouvrir le marché des génisses et bovins d'engraissement aux exportations françaises, après plus d'un an de suspension décidée en décembre 2020 par les autorités algériennes suite à la crise sanitaire de la Covid-19. «Après de longs mois de mobilisation de la part des autorités françaises et de l'interprofession bovine, le marché algérien est à nouveau ouvert pour notre filière», a indiqué, hier mardi, le ministre français de l'Agriculture et de l'Alimentation, Julien Denormandie.

Exporter 7 milliards de dollars en hors hydrocarbures en 2022

Le nouveau défi de Tebboune

Dans son discours prononcé lors de la réunion qu'il a tenu ce mardi au siège du ministère de la Défense nationale le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a lancé un nouveau défi, celui de réaliser des recettes d'exportations hors hydrocarbures de sept milliards de dollars en 2022.

Ce nouveau défi fait suite à celui engagé en 2021 visant l'objectif de réaliser cinq milliards de dollars d'exportations en hors hydrocarbures. Un objectif qui a été considéré par certains, à l'époque, comme étant exagéré. En attendant les résultats consolidés du commerce extérieur de 2021, les exportations hors hydrocarbures auraient dépassées les 4,5 milliards de dollars contre seulement 2,25 milliards de dollars en 2020, une année négativement impactée par la pandémie du Covid-19.

En fixant la nouvelle barre des 7 milliards de dollars d'exportation hors hydrocarbures pour cette année le président de la République met ainsi la pression sur le potentiel économique nationale afin de relever le défi. Cet objectif obéit à la stratégie que s'est fixé le pays de sortir rapidement de la très forte dépendance des hydrocarbures.

Depuis 2015 et suite à l'effondrement des marchés pétroliers, le pays a sombré dans une grave crise économique qui a entraîné une instabilité politique.

Les réserves de change qui avaient frôlées les 200 milliards de dollars au début de l'année 2014 sont tombées à 42 milliards de dollars au début de l'année 2021. Le spectre d'un retour à l'endettement extérieur n'était plus à écarter par les institutions financières internationales. Mais la reprise des marchés pétroliers et la forte croissance des exportations hors hydrocarbures ont permis une nette amélioration des équilibres financiers externes.

Grace à un prix moyen du baril de pétrole de 70,68 dollars en 2021 (41,75 dollars en 2020) les exportations des hydrocarbures avaient dépassées les 34 milliards de dollars contre seulement 22 milliards de dollars en 2020. La balance commerciale du pays a donc réalisé un excédent dépassant les 1,5 milliard de dollars l'année passée contre un déficit supérieur à 10 milliards de dollars en 2020. Mais chose importante, l'excédent commercial de 2021 n'aurait pas été réalisé si les



■ Depuis 2015 et suite à l'effondrement des marchés pétroliers, le pays a sombré dans une grave crise économique qui a entraîné une instabilité politique. (Photo:DR)

exportations hors hydrocarbures n'avaient pas atteints les 4,5 milliards de dollars.

En fixant un montant de sept milliards de dollars d'exportations hors hydrocarbures cette année,

le président de la République veut faire de la diversification de l'économie une réalité réalisable sur le terrain. Les exportations de biens hors hydrocarbures doivent avoir une place de plus en plus importante dans la structure du commerce extérieur du pays. Leurs augmentations permettraient de rétablir l'équilibre de la balance des paiements et renforcer les réserves de change. Mais surtout, de refléter le dynamisme de l'économie hors hydrocarbures. Exporter plus veut dire produire plus et donc avoir une croissance économique soutenue.

En décrétant 2022 l'année de l'économie, le président de la République a pris des mesures pour lever les obstacles qui bloquaient des dizaines de projets d'investissements.

En particulier ceux qui produisent des richesses et qui créent des emplois.

Le secteur agricole est également au centre d'intérêt du Gouvernement.

Après une saison agricole 2020/2021 marquée par une grave sécheresse, des décisions sont prises pour permettre à ce secteur de jouer son rôle dans la relance de l'économie et renforcer la sécurité alimentaire du pays. D'autres secteurs, comme les exportations des services et replacer la destination Algérie dans le marché mondiale du tourisme doivent être dynamisés pour assurer des rentrées supplémentaires de devises et créer plus d'emplois.

Inévitablement, l'économie algérienne doit renforcer son dynamisme et réaliser une croissance supérieure à 3% en 2022. Permettant ainsi de mettre le pays à l'abri des perturbations des marchés pétroliers.

Nadji C.

Le ministre de l'Agriculture expose son bilan à l'APN 25,6 milliards de dollars de production agricole en 2021

La valeur de la production agricole en Algérie s'est élevée à plus de 3,491 milliards de DA en 2021, soit près de 25,6 milliards de dollars, a fait savoir mardi à Alger le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni. Le ministre s'exprimait lors d'une séance d'audition de la Commission de l'Agriculture et de la Pêche de l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par Lahcene Laabid, président de la Commission, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, consacrée à l'examen de la situation de la mise en œuvre du programme du secteur, de ses réalisations et de ses perspectives ainsi que les principales mesures prises pour garantir la sécurité alimentaire. M. Henni a indiqué, dans ce sens, que ces résultats avaient été réalisés en dépit du recul enregistré dans plusieurs filières dont celles des céréales et des légumineuses qui enregistrent une baisse dans la production depuis 2018 en raison du faible niveau des précipitations notamment dans le Centre et l'Ouest du pays.

Pour faire face à cette conjoncture climatique, il a été procédé à la réalisation d'un programme d'irrigation complémentaire destiné à la céréali-culture, la superficie irriguée en 2021 s'étant élevée à 114.052 hectares, a précisé le ministre. Pour les légumes, la production globale a baissé de 3,4 % durant la saison 2020/2021, y compris la pomme de terre dont la production a reculé de 6,4 %. La production des tomates industrielles a cependant augmenté de 27 % durant la saison 2020/2021 par rapport à 2019/2020, ainsi que les dattes de 3,9 % pendant la même période, note M. Henni. La production des viandes rouges a connu une hausse de 5 %, alors que celle des viandes blanches a baissé de 27 % en raison de la hausse de la valeur des intrants de l'aviculture au niveau du marché mondial et la propagation de certaines maladies touchant cette filière, a fait observer le ministre qui a relevé également une stabilité dans la production de lait frais. Au sujet du foncier agricole, le bilan présenté par le ministre fait état de la récupération de 750.000 hectares dans le cadre du programme de mise en valeur des terres, ainsi que de 150.000 hectares recensés dans le cadre de l'opération du recensement des exploitations sans titres en vue de régulariser leur situation juridique.

Après avoir écouté l'exposé détaillé du ministre, les membres de la Commission ont mis l'accent sur l'importance de l'assainissement du foncier agricole et l'accompagnement des agriculteurs afin d'accroître la production et garantir la sécurité alimentaire. Il faut noter que la wilaya d'El Tarf, à elle seule, a enregistré une production «record» dans les céréales et la tomate industrielle, au titre de la saison agricole 2019/2020, avec respectivement 647.000 quintaux de céréales et 4,5 millions qx de tomates fraîches, d'après ce qu'a indiqué, dimanche, le directeur local des services agricoles, Kaddour Ayad. Ces productions «exceptionnelles» ont été enregistrées pour la première fois dans la wilaya d'El Tarf, a ajouté la même source, détaillant qu'au terme de la campagne moissons-battage, 582.211 qx de blé dur, 20.800 qx de blé tendre et 43.989 qx d'orge ont été produits sur une superficie de 23.500 hectares.

Djamila Sai

Voir sur Internet www.lnr.dz.com

REPÈRE

Réunion du Gouvernement

La Culture, la Santé, la Pêche et la Production halieutique examinées

Le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmanex, a présidé, mercredi, une réunion du Gouvernement tenue par visioconférence, a indiqué un communiqué du Premier ministre.

Pour ce qui est de la Culture et les Arts, il a été présenté un projet de Décret exécutif fixant les conditions et les modalités d'exercice de l'activité de promoteur de spectacles culturels et artistiques. Ce projet de texte vise, notamment, la simplification des procédures administratives, l'introduction de méthodes de contrôle du respect de la réglementation et de la législation en vigueur par le promoteur de spectacles et l'augmentation de la durée d'exploitation de la licence de promoteur de spectacles qui passe de 3 ans à 5 ans.

Dans le domaine de la Santé : Il a été examiné un projet de Décret exécutif fixant l'organisation et le fonctionnement de la Commission de santé mentale de la wilaya qui est chargée d'examiner et de se prononcer sur toute requête émanant du Wali, du médecin psychiatre de l'établissement psychiatrique, du malade ou de son représentant légal, concernant l'hospitalisation, le maintien ou la sortie du malade atteint de troubles mentaux. Aussi, ce texte prévoit que la commission soit présidée par un magistrat de la Cour et composée d'un représentant du Wali, de deux médecins spécialistes en psychiatrie et d'un représentant d'une association de malades. Dans le domaine de la Pêche et des Productions Halieutiques : Une communication a été présentée sur l'extension de la construction navale sur le littoral et les résultats des travaux du Comité interministériel mis en place suite aux instructions de Monsieur le Président de la République données lors du Conseil des ministres du 21 novembre 2021 afin de prendre en charge les demandes de foncier déposées par les sociétés de construction et de réparation navales.

Présentation du projet de loi portant règlement budgétaire 2019

Le déficit budgétaire était «encore plus important qu'en 2018»

Le projet de loi portant règlement budgétaire 2019, présenté, avant-hier, par le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, au nom du Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderahmane, s'est articulé autour d'un déficit comptable de «1.952,25 milliards de dinars en 2019, contre 1.340,58 milliards de dinars en 2018», et d'un déficit commercial de «6,9 milliards de dollars en 2019, contre 5,2 milliards de dollars en 2018, soit un solde négatif de 1,7 milliard de dollars».

Selon les chiffres avancés par M. Rezig, le déséquilibre de la balance commerciale s'est amplifié en 2019 à cause de la baisse des exportations qui ont atteint, en 2019, «35 milliards de dollars, soit une baisse de 6,1 milliards de dollars par rapport aux réalisations de 2018 (41,1 milliards de dollars)», affectée particulièrement par une réduction «significative» de la valeur des exportations des hydrocarbures estimée à «32,9 milliards de dollars en 2019,



■ Rezig: «L'inflation a connu un léger repli durant la même année comparé à l'année précédente 2% contre 4,3% en 2018 et 4,5%». (Photo : D.R.)

contre 38,9 milliards de dollars en 2018 (soit une baisse de 6 milliards de dollars)», a précisé le représentant du chef du Gouvernement.

La baisse des exportations a accéléré les pertes de devises du pays à cause de la hausse, en parallèle, de la facture des importations de marchandises évaluées en 2019, selon les mêmes chiffres à «41,9 milliards de dollars, moins de 2,1 milliards de dollars du montant prévu (44 milliards de dollars), et de 4,4 milliards de dollars du montant enregistré en 2018 (46,3 milliards de dollars)». Quant à la valeur des «réserves de changes, hors or, baissées à 62,8 milliards de dollars à la fin 2019, contre 79,9 milliards de dollars en 2018 et 62 milliards de dollars prévus en vertu de la loi de

Finances», a-t-il souligné. Ce déséquilibre résulte, selon M. Rezig, par différents facteurs économiques et financiers (nationaux et internationaux), évoquant le repli des cours du pétrole brut dans le marché qui «étaient de 64,4 USD/baril, contre 71,3 USD/baril en 2018 et 60 USD/baril selon les prévisions de la loi de Finances». Ces résultats permettent, en effet, de mesurer l'importance du déséquilibre budgétaire et même fiscal.

Selon le représentant du chef du Gouvernement, «les recettes budgétaires, en 2019, ont atteint 6.594,65 milliards de dinars», tandis que «les dépenses du budget général de l'Etat se sont élevées à 8.035,06 milliards de DA». Malgré la baisse légère des dépenses budgétaires en 2019 comparé à

2018, comme souligné par M. Rezig, le déficit budgétaire persiste ayant un effet négatif sur la croissance économique du pays qui a atteint «en 2019, 0,8% contre 1,2% en 2019 (-0,4%)». Quant à l'inflation, elle a connu un léger repli durant la même année comparé à l'année précédente «2% contre 4,3% en 2018 et 4,5% selon les prévisions de la loi de Finances», a indiqué M. Rezig.

L'agitation financière et économique qu'a connu le pays en 2019 a provoqué une baisse marquée de la valeur des recouvrements fiscaux estimés à seulement «4.886,57 milliards de DA» et «8.247,17 milliards de DA pour les recouvrements non fiscaux», selon le représentant du chef du Gouvernement, évaluant les «redevances de la dette publique qui ont atteint 9.320,2 milliards de dinars à la fin 2019, dont 9.186,6 milliards de dinars de la dette intérieure et 133,6 milliards de dinars de la dette extérieure».

L'économie algérienne en 2019 a été marquée par une conjoncture politique, sociale et économique particulière à tous les niveaux. La baisse aussi du «taux de change moyen de 2,8 DA/USD, passant de 116,6 DA/USD en 2018 à 119,4 DA/USD en 2019» a impacté significativement la rentabilité des secteurs productifs, selon les chiffres communiqués par M. Rezig aux députés qui ont «déploré, entre autres, la hausse du montant de réévaluation des projets publics», appelant à la prise en compte du rapport de la Cour des comptes pour améliorer la gestion des finances publiques.

Samira Takharboucht

Déblocage des projets d'investissements

La grande satisfaction de la CAPC

Suite à l'application à la lettre de l'instruction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, sur le déblocage des projets d'investissements, permettant jusqu'à présent la relance de 679 sur 877 projets à caractère économique, la Confédération algérienne du Patronat Citoyen (CAPC) a exprimé, mardi, sa grande satisfaction de ce bilan tout en exprimant, par la même occasion, sa satisfaction au rôle qu'a joué le Médiateur de la République, Merad Brahim, avec la collaboration des Médiateurs de la République.

En effet, la CAPC a exprimé hier, à travers un communiqué, son entière satisfaction suite au bilan présenté, dimanche 16 janvier 2022 devant le Conseil des ministres, par le Médiateur de la République, Brahim Merad. Il s'agit, rapporte la même source, de la mise en œuvre de l'instruction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, donnée en date du 21 novembre passé lors du Conseil des ministres, tendant à traiter les blocages des projets d'investissements sur le plan national et au cas par cas.

L'application à la lettre de cette

instruction présidentielle est une aubaine pour l'économie nationale, une véritable grande opération dans le cadre de la relance économique et commerciale du pays. En chiffres, la CAPC parle d'un exploit très remarquable et appréciable à la fois, puisque le travail réalisé par le Médiateur de la République, Merad Brahim, en collaboration avec les Médiateurs de la République au niveau des wilayas, «a permis, en un temps record, de lever des obstacles ayant bloqué 679 projets d'investissements sur un total de 877 en leur délivrant des autorisations d'exploitation et d'entrée en production. Ces projets sont répartis sur 40 wilayas avec une perspective de création de 39.242 postes d'emploi», a noté avec satisfaction la CAPC dans son communiqué d'hier.

La Confédération algérienne du Patronat Citoyen s'est dite, sans aucun doute, très rassurée et persuadée à la fois par la volonté patriotique du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à mettre fin à toutes les contraintes administratives infondées qui bloquent des projets producteurs de richesses et d'emplois, et que les résultats expriment

bien cette grande détermination.

«Cette volonté politique a été traduite sur le terrain par le Médiateur de la République et ses représentants au niveau local par des résultats concrets, a ajouté la CAPC. Dans ce sens, cette dernière a salué le Médiateur de la République, Brahim Merad, pour son remarquable travail accompli qu'elle considère comme «un acte salutaire», lit-on dans ledit communiqué avant d'ajouter, «à même de permettre le rétablissement de la confiance entre les investisseurs et les instances en charge de l'économie et de l'investissement». Avant de conclure sa réaction par rapport à cette grande démarche du Président Tebboune, la CAPC a renouvelé son entière soutien et adhésion au projet de la relance économique, tout en rappelant son engagement et son implication traditionnels dans le monde de travail et d'avoir toujours plaidé pour des mesures d'urgences et des décisions courageuses en faveur des entreprises, mais aussi pour l'instauration d'un climat des affaires attractifs et favorables à l'investissement.

Sofiane Abi

VISITE

Relations algéro-britanniques

Lord Richard Risby en visite en Algérie

Dans le cadre de la coopération algéro-britannique, le chargé de la promotion du partenariat économique M. Lord Richard Risby effectue une visite de travail en Algérie. Ce dernier a eu des entretiens avec le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables M. Benattou Ziane. Lors de cette rencontre les deux hauts responsables des deux pays ont évoqué les moyens de renforcement et de développement de la coopération bilatérale dans les domaines des énergies renouvelables et de la transition énergétique, a indiqué un communiqué du ministère. L'audience s'est déroulée au siège du ministère en présence de l'ambassadrice du Royaume-Uni à Alger, Sharon Wardle. De son côté, le secrétaire général du ministère de l'Industrie, M. Salah-Eddine Belbrik, a reçu mardi au siège du ministère l'envoyé du Premier ministre britannique pour les relations économiques et commerciales avec l'Algérie, Lord Richard Risby, avec lequel il a passé en revue l'état des relations entre les deux pays, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, «les deux parties ont passé en revue l'état des relations économiques entre l'Algérie et le Royaume-Uni», soulignant «la volonté des deux pays de les intensifier et de les développer, notamment dans le domaine industriel». A cette occasion, Lord Risby a exprimé «la volonté de son pays d'établir des relations économiques fructueuses à la faveur de l'intérêt porté par les investisseurs britanniques aux marchés extérieurs pour la concrétisation de leurs projets», appelant à «tirer parti des opportunités de partenariat qui s'offrent en la matière». De son côté, le secrétaire général du ministère de l'Industrie a mis en avant les mesures prises par l'Algérie pour accroître son attractivité, attirer les investisseurs étrangers et créer un environnement d'affaires propice à la création de richesses et d'emplois, a souligné la même source. Après avoir donné un aperçu de certaines filières industrielles prometteuses pour le partenariat bilatéral, M. Belbrik a fait part de «la volonté de l'Algérie de concrétiser toutes les opportunités de partenariat mutuellement bénéfiques», a conclu le communiqué. Par ailleurs, l'hôte de l'Algérie a eu également des entretiens avec le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations. Les discussions entre le représentant personnel du Premier ministre britannique chargé du partenariat économique avec l'Algérie et le ministre du Commerce ont tourné autour des relations bilatérales dans le domaine commercial. Lors de cette rencontre qui s'est déroulée en présence de l'ambassadrice du Royaume-Uni en Algérie, Sharon Anne Wardle, Lord Risby a, pour sa part, déclaré que «l'Algérie est un partenaire stratégique pour le Royaume-Uni», exprimant «la disposition totale de son pays d'échanger les expertises notamment dans le domaine d'exportation et les mécanismes de la diversification économique».

Moncef Redha

BRÈVE

Salon international du bâtiment à Annaba

80 opérateurs exposent leurs produits

Le Salon international du bâtiment et de l'aménagement "BATIMEX" s'est ouvert, mardi à Annaba, avec la participation de pas moins de 80 opérateurs économiques du secteur et les métiers de services proches, constituant un espace ouvert sur les nouvelles technologies en rapport avec les procédés de construction et d'aménagement.

La manifestation est une opportunité pour les professionnels du secteur de découvrir les plus récentes évolutions dans le domaine des matériaux de construction et des innovations technologiques de conception permettant aux opérateurs de s'orienter vers des modèles économiques en énergie et en eau dans un cadre de vie confortable, a affirmé le wali d'Annaba, Djamel Eddine Brimi qui en a présidé l'ouverture. Des stands du Salon ont été réservés aux matériaux de construction de conception nouvelle, aux meubles, aux services des bureaux d'étude et aux offres des sociétés d'assurance et des banques. Ce Salon est organisé par l'entreprise "Nova Creatis" en coordination avec la Chambre de commerce et d'industrie Seybouse d'Annaba.

Agence

■ Crise sanitaire

Toute l'attention concentrée sur les établissements scolaires

La situation sanitaire au niveau des établissements éducatifs doit être minutieusement suivie, a recommandé le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belabed, qui a également insisté sur «une application rigoureuse du protocole sanitaire pour endiguer la pandémie».

Il a appelé à relancer les cellules de suivi, sous la supervision directe des directeurs de l'Éducation pour avoir une information juste et rassurer à la fois les parents et l'opinion publique et ne pas tomber dans le piège de la panique résultant de la propagation de rumeurs.

Abdelhakim Belabed a souligné, une fois encore, l'importance de la vaccination, meilleur moyen de protection et de prévention. Les informations qui parviennent des établissements scolaires, concernant la situation sanitaire, sont plutôt inquiétantes.

Pour sa part, le Pr. Ryad Mahyaoui membre du Comité scientifique de suivi de l'épidémie de Coronavirus, a admis qu'il y a des informations, ici et là, sur des cas de contaminations dans les établissements scolaires ou d'enfants à qui il est demandé de faire les tests pour s'assurer de leur degré de contamination, mais précise-t-il, il n'y a aucun communiqué officiel sur cette situation.

Un tel communiqué permettrait d'établir une stratégie pour les établissements scolaires.

Dans un entretien accordé mardi matin à la Chaîne I de la radio algérienne, il a fait savoir que les discussions du Comité scientifique ont abordé la question de la vaccination des enfants, en particulier sur l'âge ciblé et le type de vaccin, et des décisions sont at-



■ Les informations qui parviennent des établissements scolaires, concernant la situation sanitaire, sont plutôt inquiétantes. (Photo: DR)

tendues à cet égard. Le plus important. Mais pour le Pr. Ryad Mahyaoui, le plus important est d'amener les plus de 18 ans à se faire vacciner, à commencer par les personnes au contact des élèves (parents, enseignants, administrateurs et autres), mais, constate-t-il, malheureusement, il y a une sévère réticence pour la vaccination et nous n'avons pas atteint l'objectif de l'opération de vaccination. A propos du variant Omicron, il confirme qu'il est moins virulent que le variant Delta.

Mais, il y a quelques jours, le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), mettait en garde contre l'idée que le variant Omicron est bénin.

«Omicron continue de déferler sur la planète. (...) Ne vous méprenez pas, Omicron provoque des hospitalisations et des décès, et même les cas les moins graves submergent les établissements de santé», a déclaré Tedros Adhanom Ghebreyesus en conférence de presse à Genève (Suisse). Pour le Pr Réda Djidjik, Chef de service

du Laboratoire d'Immunologie Médicale et Doyen de la Faculté de Pharmacie, qui intervenait mardi matin, sur les ondes de la Chaîne III de la radio nationale, «le variant Omicron est tellement contagieux qu'il va rentrer en compétition avec le variant Delta et prendra sa place petit à petit». Il estime fort probable que nous atteignons les 100% d'Omicron dans les jours ou semaines à venir, comme c'est le cas en Europe. Mais le Pr Djidjik s'attend à une vague moins violente que la précédente. «Malgré sa contagiosité supérieure, nous constatons que le variant Omicron est moins virulent que le Delta, nous avons moins de patients oxygéné-dépendants et moins de détresse respiratoire», ce qui présage, selon lui, «moins d'hospitalisation et de moins de décès». Avec l'arrivée d'Omicron, le Pr Djidjik prévoit «une explosion des cas, par milliers probablement». Mais le spécialiste rassure : «Heureusement que ce nouveau variant n'est pas comparable à la forme clinique observée avec le Delta,

cela veut dire que nous aurons probablement moins de cas graves avec l'Omicron».

Le Pr Djidjik tranquillise également sur la capacité de prise en charge des personnes contaminées. «Le système de santé algérien a tiré les enseignements de la précédente vague. Nous avons pris nos dispositions cette fois-ci et l'oxygène est disponible en grande quantité».

Le Doyen de la Faculté de Pharmacie appelle encore la population à se faire vacciner. «Même s'il ne protège pas à 100%, le vaccin a prouvé son efficacité contre les formes graves. Il évite l'hospitalisation et réduit la mortalité», rappelle encore le Pr Djidjik qui insiste sur la nécessité de faire sa troisième dose pour se protéger contre le variant Omicron. Il a fait savoir qu'au début de cette 4^e vague, c'était le variant Delta qui était prédominant, ce qui a provoqué la saturation de certains services de réanimation ou conventionnels, ensuite, il y eu l'arrivée du variant Omicron en Algérie.

Lakhdar A.

■ Maisons et chantiers de construction ciblés

Cascade des actes de cambriolages à Alger

La capitale fait l'objet d'une cascade sans précédente des actes de vol en ce début du mois de janvier du Nouvel an 2022. Depuis le début du mois en cours, des dizaines d'actes de vols ont été commis dans l'Algérois visant des appartements non-occupés et des chantiers de construction, où les assaillants, qui agissent en groupes de malfaiteurs, ont réussi de voler des biens et des matériaux de construction.

Dans la commune d'Ouled Fayet, plus d'une dizaine d'appartements ont été visités par des voleurs encagoulés, ces derniers se sont accaparés de plusieurs biens appartenant aux propriétaires, selon une source sécuritaire locale.

La plupart des actes ont été commis au niveau de la Cité AADL 3 d'Ouled Fayet, signale la même source. Les cambrioleurs encagoulés et après avoir forcé les portes de plus de dix appartements, ont pris des butins non-négligeables, ajoute ladite source. A vol d'oiseau de la commune d'Ouled Fayet et plus précisément dans la commune d'Ain Bénian, de nombreux actes de vol ont été signalés également. En plus des maisons, les cambriolages se sont projetés dans les chantiers de construction visant les matériaux de

construction. Fort heureusement, une réplique des services de sécurité a été remarquable. En effet, il y a quelques jours seulement, un bulletin émanant de la Cellule de communication relevant du Groupement de la Gendarmerie nationale, avait signalé une recrudescence des actes de vol dans la capitale. Selon le même bulletin d'information, une cascade des actes de vol sans précédent a été signalée au niveau de la capitale, lit-on dans le communiqué. L'alerte donnée par la Gendarmerie algéroise a été faite suite au démantèlement d'un dangereux réseau spécialisé dans les cambriolages à Zéralda. Ici, les gendarmes de la Compagnie territoriale de la Gendarmerie nationale des Sables d'Or ont mis fin aux agissements criminels d'un réseau de malfaiteurs spécialisé dans le vol de fer de construction, ce qui a permis l'arrestation de quatre personnes impliquées dans l'affaire et la récupération de 10 quintaux de fer de construction et la saisie d'un véhicule servant de moyen de transport, a indiqué le Commandant du Groupement de la Gendarmerie nationale d'Alger, le Colonel Mohamed Bousahla, à travers un communiqué.

Selon la même source, une augmentation significative et sans précédent des actes de

vol commis dans la capitale a été recensée depuis quelques temps seulement. Très rapidement et face à cette inquiétante situation sécuritaire, le Groupement de la Gendarmerie nationale avait réactivé le plan de sécurité dissuasif, comprenant la mobilisation générale de l'ensemble des Unités relevant du Groupement territoriale de la Gendarmerie nationale d'Alger, c'est ce qu'a rapporté le bulletin d'information de ladite source. Et c'est grâce à ce plan sécuritaire spécial que, la Compagnie territoriale de la Gendarmerie nationale des Sables d'Or (Zéralda) avait réussi, il y a quatre jours seulement, à démanteler un réseau criminel spécialisé dans le vol d'engins et de matériaux de construction au sein des ateliers des différents chantiers existants sur le territoire de la wilaya d'Alger.

Cette opération avait permis, rappelons-le, l'arrestation de quatre malfaiteurs ainsi que la récupération de 10 quintaux de fer de construction de calibre 20 mm volés par lesdits individus, ainsi que la saisie d'un véhicule utilisé par le réseau criminel comme moyen de transport lors de l'exécution de son activité criminelle, avait indiqué le Commandant du GGA.

Sofiane Abi

TERRORISME

MDN

Sept éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés et six casemates détruites

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, les forces de l'armée nationale populaire (ANP) ont arrêté sept (07) éléments accusés d'avoir apporté leur soutien aux groupes armés islamistes à travers le territoire national, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). Selon le même communiqué, six (06) casemates ont été découvertes avant qu'elles ne soient détruites à la suite de plusieurs opérations de fouilles dans la wilaya de Skikda.

En effet, dans la dynamique des «efforts continus» dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période 12 au 18 janvier 2022, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de «qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces Armées à travers tout le territoire national», ajouta la même source. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts intenses visant à contrer le fléau du narcotraffic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont arrêté, en coordination avec les différents services de sécurité au niveau des territoires de 2^e et 3^e Régions Militaires, 16 narcotrafiquants et ont déjoué des tentatives d'introduction des quantités de drogues à travers les frontières avec le Maroc, s'élevant à 2 quintaux et 32 kilogrammes de kif traité et 556 grammes de cocaïne, tandis que 51 autres narcotrafiquants ont été arrêtés et 67,5 kilogrammes de la même substance et 357.623 comprimés psychotropes ont été saisis lors de diverses opérations exécutées à travers les autres Régions Militaires. Par ailleurs, des détachements de l'ANP ont intercepté, à Tamanrasset, In Guezzam, Bordj Badji Mokhtar et Djanet 214 individus et saisi 32 véhicules, 255 groupes électrogènes, 168 marteaux piqueurs, 6 détecteurs de métaux, des quantités d'explosifs, des outils de détonation et d'autres équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite, ainsi que 50 tonnes de mélange d'or brut et de pierres, alors que 42 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et 35.700 unités de tabacs ont été saisis à Adrar, In Guezzam, Ouargla, El-Oued et Biskra. De même, les Gardes-frontières ont déjoué des tentatives de contrebande de grandes quantités de carburants s'élevant à 11.866 litres à Adrar, Tébessa, El-Tarf et Souk Ahras. Dans un autre contexte, les Gardes-côtes ont déjoué, au niveau de nos côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et ont procédé au sauvetage de 111 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 58 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés à Tlemcen, Djanet et Tébessa.

Moncef Redha

INFO EXPRESS

Mohamed Melhak : « Omicron sera le mutant le plus dominant dans les semaines à venir »

L'expert chercheur en virologie, Mohamed Melhak a confirmé aujourd'hui que les contaminations dues à la covid-19 sont en augmentation depuis plusieurs semaines.

Dans une déclaration à Radio Sétif, l'expert explique que la situation épidémiologique se distingue par la présence de plusieurs mutations dont les plus importantes sont Delta et Omicron. Ainsi que les virus hivernaux qui compliquent la situation épidémiologique en Algérie du fait de la similitude des symptômes.

L'ancien biologiste des laboratoires d'analyses médicales a révélé qu'il y a un grand nombre d'hospitalisations avec une augmentation du nombre de décès. En plus d'une augmentation du nombre de malades qui sont en soins intensifs. Il a également révélé une diminution significative de la vaccination, ajoutant dans le même temps que, selon les études, Omicron commence à se propager rapidement.

Le Dr Melhak a également prédit qu'Omicron serait le mutant le plus dominant dans les semaines à venir. Il a ajouté : « Nous assisterons à une surpopulation dans certains hôpitaux et le nombre de contaminés augmentera rapidement ».

**Chute d'un monte-charge du 11^{ème} étage d'un chantier à Oran
Décès de quatre ouvriers**

Quatre (4) ouvriers ont trouvé la mort, mardi, suite à la chute d'un monte-charge du onzième étage d'un immeuble en cours de réalisation au centre-ville d'Oran, a-t-on appris auprès de sources concordantes.

Le médecin-chef de la Protection civile d'Oran, Mohamed Bahloul a indiqué que cinq (5) personnes se trouvaient à l'intérieur de ce monte-charge destiné au transport des matériaux de construction.

L'engin a chuté du onzième étage d'un immeuble en construction, situé à la rue Larbi Ben M'hidi, entraînant ainsi la mort sur le coup de trois (3) personnes alors que deux (2) autres ont été sérieusement blessées. Elles ont été transférées aux urgences médico-chirurgicales du CHU d'Oran. Pour sa part, le chargé de communication de l'Etablissement hospitalier d'Oran, Amine Rabouha a précisé qu'un (1) des blessés a rendu l'âme durant son transfert à l'hôpital, portant ainsi le nombre de morts à quatre (4). Le second blessé a été dirigé lui vers le bloc opératoire.

Les victimes qui travaillaient dans le chantier de construction de cet immeuble sont âgées entre 30 et 50 ans, selon les services de la Protection civile.

Covid-19

M. Belabed salue «le suivi minutieux» de la situation sanitaire au niveau des établissements éducatifs



M. Belabed a insisté sur l'importance d'une mobilisation générale pour endiguer efficacement la pandémie. (Photo : D. R.)

Le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed a souligné, mardi dernier à Alger, l'importance «d'un suivi minutieux» de la situation sanitaire au niveau des établissements éducatifs, préconisant «une application rigoureuse du protocole sanitaire pour endiguer la pandémie», a indiqué un communiqué du ministère.

Présidant les travaux d'une conférence nationale, tenue en présence des directeurs de l'Education et de cadres de l'Administration centrale via visioconférence, consacrée à l'évaluation de la situation sanitaire au niveau des établissements éducatifs, M. Belabed a souligné «l'im-

portance d'un suivi minutieux de la situation sanitaire au niveau des établissements éducatifs en parfaite coordination avec les directions de la santé dès l'apparition de cas suspects ou confirmés, et la prise des mesures stipulées dans la circulaire interministérielle n°01 du 10 janvier 2021 portant renforcement du dispositif sanitaire de prévention et de lutte contre Covid-19 en milieu scolaire. M. Belabed a également insisté sur «l'importance d'une mobilisation générale pour endiguer efficacement la pandémie, en veillant à un suivi régulier de la situation sanitaire au niveau de ces établissements, et l'application rigoureuse du protocole sani-

taire. Il a souligné, dans ce sens, l'impératif de «relancer les cellules de suivi, sous la supervision directe des directeurs de l'Education avec la garantie d'une information juste pour rassurer à la fois les parents et l'opinion publique et ne pas tomber dans le piège de la panique résultant de la propagation de rumeurs». Il a insisté, en outre, sur l'importance de «la coordination avec les directeurs des établissements éducatifs pour élaborer une stratégie pour l'action de sensibilisation et le respect des règles préventives, en rappelant l'importance de la vaccination, meilleur moyen de protection et de prévention».

Tourisme et voyage

L'Algérie prendra part au «MITT Moscou 2022»

L'Algérie participera au Salon international du Voyage et du Tourisme « MITT Moscou » prévu du 15 au 17 mars prochain dans le but de promouvoir la destination Algérie, a indiqué, mardi, un communiqué du ministère du Tourisme et de l'Artisanat. « En concrétisation du plan d'action du gouvernement en matière du tourisme qui vise la mise en œuvre du plan de destination de l'Algérie et dans le cadre des efforts de promotion au niveau international à travers la participation aux événements et aux expositions spécialisés, le secteur

du tourisme et de l'artisanat participera au Salon International du Voyage et du Tourisme (MITT Moscou 2022) qui aura lieu du 15 au 17 mars prochain pour promouvoir la destination touristique algérienne et faire connaître les atouts et le patrimoine matériel et immatériel ». « Etant donné que l'Algérie sera l'invitée d'honneur de ce salon, les personnes souhaitant participer à cet événement, agences de tourisme et de voyage ou des opérateurs touristiques, doivent envoyer une demande de participation et une

fiche technique pour les produits et offres qui seront présentées à cette occasion afin de les étudier dans un délai ne dépassant pas le 25 janvier. Les demandes doivent être envoyées à l'adresse électronique suivante : ont@mta.gov.dz », précise la même source. L'envoi par les opérateurs touristiques qui souhaitent participer à ce salon, de la fiche technique des produits et offres a pour but de « sélectionner les meilleures offres en adéquation avec le marché touristique russe », justifie le ministère.

Affaires religieuses

Le discours religieux, la force nourrissant les composantes de l'identité nationale

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakf, Youcef Belmehdi, a affirmé, avan-hier, à Tindouf, que le discours religieux en Algérie a largement renforcé l'accompagnement de la formation des composantes de l'identité nationale et l'ancrage de ses fondements. S'exprimant en ouverture d'une journée d'étude intitulée «Le discours religieux et son rôle dans la consécration de l'unité nationale», M. Belmehdi a indiqué que «le discours religieux a contribué largement à la défense de cette patrie et de son peuple qui s'est élevé, en un seul homme, pour recouvrer sa liberté, payant le tri-

but de plus de cinq (5) millions de Chahid depuis l'invasion coloniale de l'Algérie pour l'étouffer, altérer son identité et sa religion et ternir ses valeurs sacrées». « Cette société est restée, en dépit de cela, protégée par la contribution du discours religieux qui unit sans diviser, construit sans détruire, et assoit le socle de la coexistence pacifique et de la fraternité dans la région, cible de tentatives d'agressions de toutes parts », a soutenu le ministre. Le ministre a présidé, au second jour de sa visite de travail dans la wilaya de Tindouf, l'ouverture d'une session de formation de person-

nels (20 personnes) du secteur des affaires religieuses de la République Arabe Sahraouie et Démocratique (RASD) dans le cadre de la coopération». Intervenant en application de l'accord signé lors de la visite en Algérie, il y a trois mois, du ministre de la Justice et des affaires religieuses et le ministre délégué aux affaires religieuses de la RASD, cette session de formation de deux jours porte sur des axes liés aux modalités de gestion administrative, de logistique, ainsi que sur le discours religieux modéré et de juste-milieu, rejetant l'extrémisme et la violence.

INFO EXPRESS

**Pandémie
Report des activités de l'APN à l'exception des plénières déjà programmées**

L'Assemblée populaire nationale (APN) a décidé de reporter, à compter de mardi et jusqu'à nouvel ordre, toutes les activités parlementaires à l'exception des plénières préalablement programmées, compte tenu du rebond des contaminations au Covid-19, indique un communiqué de la Chambre basse du Parlement.

« Compte tenu du rebond des contaminations au coronavirus enregistrées ces derniers jours, et dans le cadre de la prise de mesures préventives pour endiguer la propagation du virus, il a été décidé de reporter, à compter du 18 janvier 2022, l'ensemble des activités parlementaires au sein du siège de l'Assemblée jusqu'à nouvel ordre », précise la même source.

La décision du report des activités exclut « les plénières préalablement programmées relatives à l'examen du projet de loi définissant l'organisation, la composition, le fonctionnement et les missions de l'Académie algérienne des sciences et technologies (AAST), et du projet de loi modifiant la loi n 20-01 du 30 mars 2020 fixant les missions, la composition et l'organisation du Conseil national de la recherche scientifique et des technologies (CNRST) ». Les séances consacrées aux questions orales sont également maintenues, note le communiqué.

Union européenne - Afrique

La France est indésirable au Mali



■ La France est accusée de soutenir le terrorisme au Mali et d'instrumentaliser la CEDEAO.

(Photo. Dr

Un appel confirmé à une milice extérieure des mercenaires russes de la société paramilitaire Wagner» Jean-Yves Le Drian a ajouté : « c'est maintenant à la junte de prendre ses responsabilités. Sinon elle prend le risque de voir ce pays être asphyxié ». La France et l'Union européenne préparent une offensive contre les pays africains qu'ils n'arrivent plus à contrôler. Suite au viol de l'espace aérien du Mali, dans la journée du mardi 11 janvier 2022 par un avion français de type A400, immatriculé FRBAN, provenant d'un pays de l'espace CEDEAO qui a fermé ses frontières terrestres et aériennes avec le Mali, la Côte-d'Ivoire, Bamako réagit et met en garde. Dans un communiqué publié le mercredi 12 janvier 2022, le porte-parole du gouvernement de la transition du Mali a dénoncé, le viol de l'espace aérien du Mali par un avion français de type A400, immatriculé FRBAN, vers la région de Gao, au Mali.

Pour les autorités de la transition malienne, un survol du territoire du Mali par un pays de la CEDEAO est une violation, voire une provocation flagrante d'autant plus qu'il s'agit d'un avion français, une puissance occidentale qui est à la manœuvre de toute cette situation néfaste contre le Mali. Après la CEDEAO, la France a manifesté cette même volonté auprès du conseil de sécurité des Nations unies qui ne s'est malheureusement pas laissé instrumentaliser suite

au soutien de la Russie et de la Chine. Il faut rappeler que la France est accusée comme étant le soutien sournois qui entretenait les terroristes au Mali depuis très longtemps. C'est pourquoi au-delà d'une provocation, l'État du Mali a

Au Mali, le conflit avec la France s'est transformé en guerre entre l'Afrique et l'Union européenne, a déclaré le ministre français des Affaires étrangères. Jean-Yves Le Drian a déclaré que «la situation au Mali et au Sahel est une affaire africaine et européenne, ce n'est plus une affaire franco-malienne», a fait valoir

M. Le Drian en référence à la participation de 10 pays européens au groupement de forces spéciales Takuba déployées au Mali à l'initiative de la France. Aussi, il a accusé les autorités maliennes de duper les partenaires. «La junte essaie de duper l'ensemble de ses partenaires».

perçu ce viol de son espace aérien comme une autre manigance de la France auprès des forces qui ont terrorisé près d'une décennie la population malienne. « Le gouvernement, avertit l'opinion nationale et internationale, et décline toute responsabilité relative aux risques auxquels les auteurs de ces pratiques pourraient s'exposer, en cas de nouvelle violation de notre espace aérien », a mis en garde le gouvernement de la transition du Mali cité par des médias régio-

naux. Les Centrafricains sont très indignés que les avions français ne respectent pas les frontières et la souveraineté de la RCA. Ces actes d'agression de la souveraineté de la Centrafrique font toujours l'objet de dénoncia-

tion de la part de tous les Centrafricains. Certainement la France croit maintenant qu'elle est vraiment indésirable sur tout le continent africain.

Les autorités de la transition ont appelé les Maliens, dans toutes leurs diversités, à sortir le vendredi 14 janvier 2022 partout au Mali et à l'extérieur du Mali. « Nous sortons pour répondre aux sanctions injustes, injustifiées, téléguidées, instruites de ces deux institutions sous régionales aux ordres de la France au

lieu de servir leurs peuples. Nous sortons ce vendredi pour répondre à l'appel patriotique à défendre notre souveraineté, notre unité et indivisibilité ainsi que notre dignité. Nous sortons pour dire non aux sanctions qui violent les textes des dites institutions comme la fermeture des frontières terrestres et aériennes et le gel des avoirs du Mali par le CEDEAO et l'UEMOA qui sanctionnent le Mali, alors que ces textes disent noir sur blanc qu'une décision ne saurait être prise qu'à l'unanimité de ses pays membres », a fait savoir Dr. Allaye Bocoum. Selon lui, les dirigeants de la CEDEAO et de l'UEMOA pensaient qu'en sanctionnant les autorités de la transition, les Maliens allaient se lever contre leurs autorités qui travaillent conformément aux recommandations de leur peuple. « C'est l'effet inverse qui s'est produit. Ces sanctions ont permis au contraire, aux Maliens de s'unir, de se rassembler, de s'attacher plus que jamais à leur pays, d'affirmer plus leur dignité, solidarité, fierté, pour défendre la patrie commune. Que les chefs d'État de la CEDEAO et de l'UEMOA sachent que les cinq ans demandés par les autorités sont les recommandations des assises nationales de la refondation (ARN) par le peuple dans tout le pays et dans la diaspora. le Mali est un pays d'honneur, de dignité, de fierté, a conclu Dr. Allaye Bocoum.

Oké Faouzi

Irak

A Mossoul, découverte d'une salle de prière du XII^e siècle sous la mosquée

Les fondations d'une salle de prière datant du XII^e siècle ont été découvertes sous la mosquée al-Nouri, emblématique bâtiment de la métropole irakienne de Mossoul, en pleine restauration après avoir été ravagée par ce qui est appelé « Etat islamique » (EI), a-t-on appris auprès de responsables du site mardi. Toujours en cours de restauration par l'Unesco, la mosquée et son minaret du XIII^e siècle –surnommé par les habitants «la bosse» (Al-Hadba), avaient été détruits en juin 2017, l'armée irakienne accusant l'EI d'avoir placé des explosifs dans ces joyaux de la vieille ville. Les fouilles menées dans les sous-sols de la mosquée ont permis de découvrir les fondations d'une salle de prière musulmane datant du XII^e siècle, a expliqué à l'AFP Khaïr Eddine Nasser, directeur du département des Antiquités et du Patrimoine du gouvernorat de Ninive, dont Mossoul est le chef-lieu. Cette découverte permet «de mieux connaître la superficie de la mosquée al-Nouri et de cette ancienne salle de prière, mais aussi les bassins des ablutions, ce qui augmente l'importance de ce site historique et archéologique», a-t-il dit. Les fouilles, financées par les Emirats arabes unis, sont menées par son département avec le soutien de l'Unesco.

Selon M. Nasser, «les fondations de l'ancienne salle de prière sont plus étendues que celles de la salle de prière construite dans les années 1940», et qui se trouve en surface. Les fouilles ont également mis au jour «quatre salles où avaient lieu les ablutions, sous l'ancienne salle de prière. Elles sont reliées entre elles et construites en pierre et en plâtre». «Chaque salle mesure 3,5 m de large et trois mètres de haut. Elles sont environ à six mètres sous terre et contiennent des bassins en albâtre de 60 cm de profondeur», a-t-il précisé. La mosquée al-Nouri tient son nom de Nouredine al-Zinki, qui ordonna sa construction en 1172. Elle a été détruite et reconstruite en 1942 dans le cadre d'un projet de rénovation. Al-Hadba, qui a conservé sa structure pendant neuf siècles, était un des seuls vestiges du bâtiment d'origine. C'est ici que Abou Bakr Al-Bagdadi, alors chef autoproclamé de l'EI, avait effectué sa seule apparition publique, annonçant à l'été 2014 l'établissement d'un «califat». Pour son initiative «Faire revivre l'esprit de Mossoul», l'Unesco a levé en 2019 plus de 100 millions de dollars, pour moitié promis par les Emirats arabes unis. Les travaux de restauration à la mosquée doivent être terminés d'ici fin 2023.



contribution

La lutte contre la dilapidation des deniers publics conditionnée par une nouvelle gouvernance :
Quelles missions pour la Cour des comptes ?



La lutte contre la corruption n'est pas une question de lois ou de commissions. Ce sont les pratiques d'une culture dépassée, l'expérience en Algérie montrant clairement que les pratiques sociales quotidiennement contredisent le juridisme.

3- C'est que le manque de transparence des comptes ne date pas d'aujourd'hui, mais depuis l'indépendance à ce jour. J'ai eu à le constater concrètement lors des audits que j'ai eu à diriger, assisté de nombreux experts : sur Sonatrach entre 1974 et 1976, le bilan de l'industrialisation 1977-1978, le premier audit pour le comité central du FLN sur le secteur privé entre 1979 et 1980, l'audit sur les surestaries et les surcoûts au niveau du BTPH en relation avec le ministère de l'Intérieur, les 31 walis et le ministère de l'Habitat de l'époque 1982 réalisé au sein de la Cour des comptes, l'audit sur l'emploi et les salaires pour le compte de la présidence de la République (2008), l'audit, assisté des cadres de Sonatrach, d'experts indépendants et du bureau d'études Ernest-Young, le prix des carburants dans un cadre concurrentiel Ministère Énergie, 8 volumes, 780 pages-Alger 2008, l'audit «Pétrole et gaz de schiste, opportunités et risques». Concernant Sonatrach et les différents audits que j'ai eu à diriger avec des experts, assisté des cadres du secteur ministère de l'Énergie et Sonatrach, il nous a été impossible de cerner avec exactitude la structure des coûts de Hassi R'mel et de Hassi Messaoud, tant du baril de pétrole que du MBTU du gaz arrivé aux ports, la consolidation et les comptes de transfert de Sonatrach faussant la visibilité. Sans une information interne fiable, tout contrôle externe est difficile, et dans ce cas la mission de toute institution de contrôle est biaisée comme j'ai pu le constater, en tant

Après une longue léthargie, la Cour des comptes vient de publier un rapport mettant en relief plusieurs anomalies dans la gestion des deniers public, Il y a lieu de ne pas confondre acte de gestion afin de ne pas démobiliser les managers et acte de corruption, la Cour des comptes, selon ses statuts étant dans l'obligation en cas de malversations de transmettre le dossier au Ministère de la Justice.

que magistrat (premier conseiller) et directeur central des études économiques entre 1980-1983 lors de l'audit sur le programme de l'habitat assisté du ministère de l'Intérieur et de tous els wali de l'époque. La mauvaise exécution des projets et les surcoûts sont dus essentiellement à la mauvaise programmation, les longs retards dans l'exécution des projets, où on constate régulièrement, l'existence d'un décalage entre la planification budgétaire et les priorités sectorielles ; des écarts considérables entre les budgets d'investissement approuvés et les budgets exécutés; des longs retards pendant l'exécution des projets et la lourdeur des procédures lourdes qui empêchent la clôture rapide de la période de fin d'exercice et de graves carences institutionnelles. Ainsi, de nombreuses décisions de projet ne sont pas fondées sur des analyses socio-économiques. Ni les ministères d'exécution ni le ministère des Finances n'ont suffisamment de capacités techniques pour superviser la qualité de ces études, se bornant au contrôle financier effectué par le ministère des Finances, le suivi technique (ou physique) exercé par les entités d'exécution étant inconnu ou au mieux insuffisant. Cela a de graves conséquences en termes de ressources gaspillées, du fait que le système des investissements publics comporte plusieurs lacunes comme le montre les

données du Premier ministre plus de 250 milliards de dollars consacrés aux assainissement des entreprises publiques durant les trente dernières années et 65 milliards de dollars de réévaluations des projets durant les dix dernières années : mauvaise gestion ou corruption ? Si l'on veut lutter contre les surfacturations, les transferts illégaux de capitaux, il y a urgence de revoir le système d'information qui s'est totalement écroulé, posant la problématique d'ailleurs de la transparence des comptes, y compris dans de grandes sociétés comme Sonatrach et Sonelgaz. Aussi, ce n'est pas une question de lois ou de textes juridiques, mais la volonté politique de lutter contre la corruption et la mauvaise gestion. Les textes existent mais il existe un divorce avec la pratique. Dans ce cas, la responsabilité n'est-elle pas collective, les managers prenant de moins en moins d'initiatives et devant donc dépénaliser l'acte de gestion, à ne pas confondre avec la corruption ?

En conclusion, je ne saurais trop insister sur le fait que le contrôle efficace doit avant tout se fonder sur un État de droit, avec l'implication des citoyens à travers la société civile, une véritable opposition sur le plan politique, une véritable indépendance de la justice, tout cela accompagné par une cohérence et une visibilité dans la démarche de la politique socioéco-

nomique, un renouveau de la gouvernance au niveau global afin de délimiter clairement les responsabilités et pour plus de moralité des dirigeants aux plus hauts niveaux afin de faciliter la symbiose État-citoyens.

Le fondement de tout processus de développement, comme l'ont démontré tous les prix Nobel de sciences économiques, repose sur des institutions crédibles, et c'est une Loi universelle, d'où l'importance de dynamiser par une réelle indépendance le Conseil national de l'énergie, la Cour des comptes, le Conseil économique et social, la Bourse d'Alger et le Conseil de la concurrence. Car, force est de reconnaître qu'en ce mois de janvier 2022, Sonatrach est l'Algérie et l'Algérie c'est Sonatrach (plus de 97/98% des recettes en devises avec les dérivés pour l'année 2021 certaines déclarations vivant de l'illusion passé, étant dans une conjoncture particulière de courte durée d'un baril entre 80/ 100 dollars, ignorant la forte consommation intérieure qui horizon 2030 dépassera les exportations actuelles, et la baisse en volume physique des exportations de plus de 20% entre 2008/2021. C'est ce genre de déclarations, induisant en erreur les décideurs du pays, qui a conduit le pays à l'impasse que nous connaissons aujourd'hui, le monde 2025/2030 s'orientant vers la transition énergétique.

L'Algérie acteur stratégique de la région méditerranéenne et africaine a deux choix : de profondes réformes structurelles, plus de libertés, de transparence dans les décisions économiques et politiques en réhabilitant les vertus de la morale ou régresser en optant pour le statu quo, qu'aucun patriote ne souhaite

Professeur des universités, expert international Dr Abderrahmane Mebtoul
 (Suite et fin)

INFO EXPRESS

Mascara
Un programme pour la réalisation et l'aménagement de 12 bureaux de poste

La direction de «Algérie Poste» de la wilaya Mascara a programmé la réalisation et l'aménagement de 12 bureaux de poste pour l'année en cours, a-t-on appris mardi du chargé de communication de l'unité de wilaya de cette entreprise, Benyakho Mohamed, note l'APS. M. Benyakho a indiqué, à l'APS, qu'à l'occasion de la célébration de la journée africaine de la poste, trois nouveaux bureaux de poste seront réalisés dans les communes de Mascara, Sig et Maoussa, ainsi que l'aménagement et l'équipement de 9 autres bureaux de poste à Taria, Sidi Kada, Aïn Ferah, Ferragig, Zahana, Tighennif, Sidi Abdeldjebbar et Bouhanifia. Il a, en outre, indiqué que les travaux de réalisation d'un nouveau bureau de poste seront lancés, prochainement au niveau de la nouvelle cité d'habitation des 1.500 logements de la ville de Mascara, ainsi qu'une autre structure similaire au nouveau pôle urbain de la ville de Sig, ainsi qu'un autre bureau dans la commune de Maoussa où l'ancien bureau de poste n'arrive plus à répondre aux besoins des citoyens. D'autre part, la même entreprise a programmé l'installation de 10 distributeurs automatiques de billets de banque, en 2022, dont 3 la ville de Mascara, qui prendra la forme d'un centre de distributeurs automatiques de billets doté d'un mécanisme d'entrée numérique, indique M. Benyakho, ajoutant que le nombre de distributeurs dans les bureaux de poste atteindra 38 distributeurs. Le nombre des bureaux de poste dans la wilaya de Mascara atteindra 107 structures, après l'ouverture des trois nouveaux bureaux, avec une amélioration de densité postale, à savoir un bureau de poste pour 9.433 citoyens, alors qu'elle était, dans les années écoulées, un bureau pour 9.706 habitants, a-t-on indiqué. Algérie Poste a célébré, mardi, la journée africaine de la poste et le 42ème anniversaire de la création de l'Union africaine de la poste sous le slogan «Bénéficiaires des mécanismes de coopération avec les acteurs du secteur postal».

APS

Tindouf

La mosquée pôle, un apport au rayonnement religieux de la région

La mosquée pôle de Tindouf constitue un apport à la consolidation du référent religieux de la région et une fenêtre sur l'Afrique, a affirmé le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, actuellement en visite de travail dans la wilaya. S'exprimant à la presse, le ministre a indiqué que cet édifice culturel, portant le nom de Youcef Ben Techfine, est à la fois un espace scientifique, culturel et religieux, qui attend un renforcement de ses équipements pour jouer son rôle pleinement, bénéficiant de son école coranique et exploiter son auditorium pour la tenue de séminaires et journées d'études.

M. Belmehdi a mis en exergue son rôle de haut lieu de savoir et de rencontre entre étudiants et Chouyoukh, en plus de consolider le rayonnement civilisationnel de l'Algérie, tout comme il l'est attendu de la Grand Mosquée d'Alger sur la région, l'Afrique, voire l'Europe. Conçu selon un cachet alliant



■ La mosquée pôle de Tindouf dispose d'une salle de prière pouvant accueillir 4.200 fidèles, (Photo > D. R.)

l'architecture maghrébine et andalouse, la mosquée pôle de Tindouf dispose notamment d'une salle de prière pouvant accueillir 4.200 fidèles, un salon d'honneur, une salle de conférence, une autre de réunions de son conseil scientifique, une bibliothèque, un espace de lecture et un foyer pour les étudiants, selon sa fiche technique. Poursuivant sa tournée, M. Belmehdi a visité la mosquée antique «Abderrahmane Ben Sakhr», datant du milieu du 19ème siècle, où il s'est enquis des travaux de restauration touchant certaines de ses structures, appelant à finaliser l'opé-

ration pour que la mosquée rayonne sur le Sud-ouest et joue son rôle d'enseignement religieux et de passerelle vers l'Afrique de l'Ouest, surtout avec l'ouverture du poste frontalier terrestre algéro-mauritanien «Mustapha Benboulaïd». Au terme de la première journée, lundi, de sa visite de travail dans la wilaya, le ministre a lancé le projet d'une nouvelle mosquée (700 places) au quartier «El-Karama» couvrant une superficie de 5.727 m2 et dotée de deux logements individuels et une salle d'ablutions. Le ministre des Affaires religieuses et des

Wakfs poursuit mardi sa visite de terrain, au cours de laquelle il ouvrira, à la Maison de la Culture «Abdelhamid Mehri», une journée d'étude sur le rôle des discours religieux dans la consécration de l'unité nationale, avant de donner le départ d'une caravane de solidarité vers les zones d'ombre. M. Belmehdi lancera aussi une session de formation au profit du personnel du secteur des Affaires religieuses de la République arabe sahraouie démocratique, dans le cadre d'une convention signée par son département ministériel.

APS

Médéa

Saisie de plus de 220 tonnes d'aliment de bétail et de dérivés de céréales

→ Une importante quantité d'aliment de bétail et de dérivés de céréales, estimée à plus de 220 tonnes, a été saisie par la gendarmerie de Médéa, dans le cadre d'une opération de lutte contre la spéculation, a-t-on appris, mardi, auprès du groupement territorial de ce corps sécuritaire. Des stocks de son,

orge, maïs, blé dur, aliment de bétail et autres dérivés de céréales, ont été saisis au niveau d'un local de vente en gros, lors d'une opération de contrôle menée conjointement avec les services de répression des fraudes de la direction locale du commerce et les services agricoles, après constat de mul-

tiples infractions à la législation en matière de pratiques commerciales, a-t-on indiqué. Outre l'absence de facturation des transactions commerciales effectuées, à l'achat comme à la vente, par le commerçant en question, les produits écoulés par ce dernier auprès d'agriculteurs et d'éleveurs de la région

étaient cédés au double du prix d'achat, voir le triple pour certains des produits objet de pratique spéculative, a précisé la même source. Une procédure judiciaire, pour défaut de facturation et spéculation, a été engagée à l'encontre du commerçant mis en cause, a-t-on conclu.

APS

Relizane

L'absence de moyens de transport en commun s'accroît à Bouazid

→ Les habitants de la commune de Bouazid, une localité relevant de la commune de Belacel, située à une quinzaine de kilomètres de Relizane, chef-lieu de wilaya, souffrent le martyre en raison du manque de moyens de transport en commun. «Dès qu'un bus s'arrête, une foule humaine de voyageurs se fixe aux portes d'accès», disent-ils.

Les usagers du transport de cette commune nous ont indiqué qu'ils passent la majorité de leur temps à attendre l'arrivée d'un bus. «C'est un véritable calvaire pour les gens qui travaillent ainsi que pour les étudiants qui doivent se rendre à leurs établissements scolaires ou universitaires. Il y a un manque flagrant de moyens de

transport qui occasionne des désagréments énormes aux habitants», raconte un villageois. Plusieurs appels ont été lancés au service concerné et à leur tête la Direction des transports pour remédier à cette problématique. Les services concernés sont interpellés pour trouver une solution à ce problème. En effet, ce problème

perdure depuis des années, une vraie torture, surtout pour les familles démunies n'ayant pas de véhicule, elles sont exposées à des désagréments au quotidien du fait d'un manque chronique de moyens de transport communs, et ce malgré les appels incessants et répétés aux autorités concernées.

N.Malik

Algérie-Palestine

Le pourquoi d'une relation fusionnelle

Il est bien connu que l'Algérie et la Palestine sont liées par une relation fusionnelle unique, qui friserait presque la névrose. Cette solidarité sans faille, qui unit depuis toujours les deux peuples, ne résulte pas seulement de leur dure confrontation à des épreuves et souffrances similaires, ce qui est le cas pour bien d'autres luttes de libération.

Elle est le fruit d'une chimie particulière entre deux populations, deux causes, dans un monde où les sentiments humains peuvent varier au gré d'enjeux politiques, et même parfois sportifs, tels que l'illustrent les relations en dents de scie qui créent des tensions entre l'Algérie et l'Égypte, et ce, pour des raisons uniquement liées au ballon rond. L'Algérie, avec la Palestine, a fait le choix de l'amour total, absolu, à tel point que lorsque l'équipe nationale de Palestine vient disputer un match sur son sol, les supporters algériens soutiennent avec ferveur... les footballeurs palestiniens ! Les matches de qualification joués par les Fennecs au Qatar, lors de la Coupe arabe des nations qui s'est déroulée en décembre dernier, ont vu l'équipe algérienne brandir à chaque victoire le drapeau palestinien à côté du drapeau national, tandis que l'entraîneur algérien, de son côté, dédicaça la victoire finale des « Guerriers du désert » d'abord à la Palestine, en particulier à Gaza, et seulement ensuite à son propre pays, l'Algérie.

Le défunt président Boumediène avait remarquablement exprimé cet attachement profond, indescriptible, qui lie les Algériens aux Palestiniens, au grand dam de certains bien-pensants qui s'en ofusquèrent. « Tous avec la Palestine, qu'elle soit oppresseur ou victime », écrivait-il, en paraphrasant ainsi de manière fort adroite le célèbre hadith du Prophète qui conseillait à ses disciples : « Assiste ton frère, qu'il soit oppresseur ou victime », c'est-à-dire assiste tes frères palestiniens, quand bien même ils se tromperaient, car dans ta position tu ne peux juger des options limitées de la Résistance. Ce beau geste de solidarité agissante se répète à chaque occasion, et à maintes manifestations culturelles et sportives.

Dans cette relation passionnelle, combien de non-dits et de sentiments profondément enfouis dans les cœurs, auxquels la raison ne peut facilement accéder ! C'est l'éthos de tout un peuple qui parle et qui ressemble fort aux sentiments d'une mère envers sa progéniture, un amour obsessionnel et irrationnel... Mais explorons ces non-dits.

La bataille de l'image

Passons d'abord en revue les points communs. La révolution algérienne s'est déroulée avec des moyens dérisoires contre un ennemi implacable, d'une brutalité sans commune mesure, dans un pays quadrillé par son armée surpuissante et bénéficiant de tout le soutien logistique de l'OTAN. Tout cela se doublait d'une rage féroce de la France pour faire de l'Algérie une colonie de peuple-



La lutte de libération de la Palestine fut d'abord menée dans le contexte d'une colonisation britannique qui permit d'inverser le rapport des forces, en favorisant une immigration juive massive d'Europe, puis contre un régime sioniste opprimant tout un peuple, allant jusqu'à lui dénier le droit d'exister.

ment, quitte à accorder l'indépendance à tous les autres pays africains. D'ailleurs, personne parmi les experts militaires n'aurait osé parier sur la victoire de cette armée algérienne sous-équipée et pourchassée partout, même si elle avait derrière elle tout un peuple qui faisait bloc.

La lutte de libération de la Palestine fut d'abord menée dans le contexte d'une colonisation britannique qui permit d'inverser le rapport des forces, en favorisant une immigration juive massive d'Europe, puis contre un régime sioniste opprimant tout un peuple, allant jusqu'à lui dénier le droit d'exister.

L'exploit de l'entité sioniste est bien d'avoir réussi ce terrible coup de force qui consiste à présenter le bourreau comme une victime, une inversion perverse des rôles (L'Holocauste des juifs européens par les Européens aidant), les victimes étant dès lors assimilées à de redoutables terroristes. Et ce, grâce à l'activisme forcené de leurs diverses diasporas disséminées à la surface du globe qui leur permirent d'acquérir le soutien inconditionnel des grands médias, des faiseurs d'opinion et autres institutions officielles.

Même Staline et Hitler ne purent rivaliser dans la sophistication de cette bataille de propagande israélienne massive, poussée à l'extrême : un petit Etat démocratique, entouré d'ennemis belliqueux, qui se battait pour sa survie, alors même qu'il expulsait, muselait, embastillait et massacrait tout un peuple. Comme le disait Goebbels, le sinistre chef de la propagande nazie : « Plus le mensonge est gros, plus il passe ». Ainsi, c'était David contre Goliath, sauf que Goliath était un Goliath de paille (les pays arabes...), tandis que David était surarmé, belligérant à l'excès et redoutablement manipulateur. En fait, tous les observateurs s'accordent sur le fait qu'Israël n'a jamais été menacé territorialement depuis sa création, sans parler

de sa capacité de dissuasion en tant que puissance nucléaire. D'ailleurs, son occupation de la bande de Gaza et du Sinaï, dont l'entité sioniste a dû se désengager à contrecœur, ainsi que celle de la Cisjordanie et du plateau du Golan sont autant de preuves flagrantes de sa politique résolument expansionniste.

La double oppression, et une cause devenue invisible

On met souvent en parallèle la lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud et celle des Palestiniens pour leur indépendance, deux pays victimes d'une colonisation de peuplement. Effectivement, il n'est pas difficile d'établir, comme l'ont reconnu nombre d'instances légales et de voix indépendantes de par le monde, que les mêmes mécanismes d'apartheid et les mêmes procédures légales pour le perpétuer sont en jeu dans les deux cas.

Dans le cas de l'Afrique du Sud, une solidarité mondiale se mit en place dès les années 60, embrassant tous les peuples et les personnalités morales influentes, quelle que soit leur inclinaison idéologique, lesquels s'accordèrent comme une seule voix. A l'unisson, ils proclamèrent que traiter des habitants d'un même pays selon leur ethnicité était un mal absolu, et exhortèrent à ce que le régime sud-africain d'apartheid soit démantelé sans condition.

Malheureusement, ce formidable élan de solidarité supranational ne s'est pas déployé pour la Palestine. La vague de normalisation des relations avec Israël qui a emporté les régimes arabes, dénués de principes moraux et totalement irrespectueux de leur propre peuple, a brouillé encore plus les cartes. Cette abdication honteuse et tragique a eu de lourdes conséquences, dont celle de justifier la politique raciste et jusqu'au-boutiste mise en oeuvre par Israël, avec une scandaleuse impunité : tu ne céderas sur rien, car ton ennemi va céder sur

toute la ligne et au-delà.

La cause palestinienne est ainsi devenue une cause perdue, en partie en raison des fortes pressions exercées, à l'échelle internationale, par le puissant lobby israélien et ses influents relais, qui n'ont eu de cesse de diaboliser, de bâillonner et de blâmer la victime, notamment en la taxant d'antisémitisme, tout en en-censant le bourreau.

L'autre manière de tuer une juste cause est de la rendre invisible. Dans le monde arabe d'aujourd'hui, surtout depuis la récente vague de normalisation des relations avec l'entité sioniste, parler de la Palestine dans nombre de forums peut vous causer bien des ennuis, et comble de l'odieux, peut vous conduire tout droit en prison dans certaines contrées. Même dans le monde occidental, dans cet immense agora virtuelle de la liberté de parole que sont les réseaux sociaux, on doit se rendre tristement à l'évidence : la cause palestinienne ne mobilise pas beaucoup, contrairement au haut degré de mobilisation populaire qui se dressa contre l'Apartheid en Afrique du Sud, contre la guerre du Vietnam ou même contre l'invasion de l'Iraq.

Pourtant, c'est une cause universelle qui ne souffre aucune ambiguïté quant à sa justesse et son urgence : un peuple entier est continuellement opprimé et persécuté, et dans une large proportion, rendu apatride, son territoire étant illégalement occupé depuis plus de 70 ans, et tout acte de résistance légitime, quelle que soit sa nature, étant aussitôt criminalisé.

Sans parler des violations massives par Israël du nombre impressionnant de résolutions prises par l'ONU en faveur de la Palestine ! Des résolutions onusiennes qui confèrent une dimension légale à la juste cause palestinienne, mais dont l'Etat d'apartheid se moque comme de l'an quarante.

Même une situation aussi cruelle et insupportable que le cas des habitants de la bande de Gaza, où deux millions de personnes sont privées de leurs libertés fondamentales dans une prison à ciel ouvert, victimes d'un blocus (Égypto-Israélien) implacable depuis quinze ans, n'émeut personne outre mesure. On était fondé à penser, au vu de cette situation inhumaine qui perdure et n'a que trop duré, que cela ferait forcément réagir des instances internationales de manière décisive, notamment celles s'occupant des droits humains ou de la libre circulation des personnes, ou encore celles chargées des droits économiques, culturels, sportifs. Hélas, il n'en est rien.

Un pays voyou, membre de l'ONU, agissant en toute illégalité et avec une impunité insolente, peut donc continuer d'imposer un blocus total à une population entière, et lui infliger périodiquement des représailles d'une violence inouïe, dévastatrices et meurtrières, pour tout acte de résistance de la part de ses habitants ! C'est proprement révoltant ! Il est juste de mentionner que des voix courageuses se sont élevées contre l'apartheid israélien. Mgr. Desmond Tutu, ce géant des droits de l'homme qui vient juste de s'éteindre, avait remis les pendules à l'heure et placé la barre bien haut, en appelant très tôt au boycott total d'Israël.

Jamal Mimouni
(A suivre...)

CAN-2021 (Gr.E)

Les Verts à l'heure des calculs

→ En mauvaise posture au terme des deux premières journées (Gr.E) de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 (reportée à 2022) au Cameroun (9 janvier - 6 février), l'équipe nationale devra battre la Côte d'Ivoire jeudi au stade de Japoma (17h00), pour espérer arracher sa qualification en 1/8^e de finale de l'épreuve. Néanmoins, les probabilités de qualification sont soumises aux règlements de la CAN-2021, notamment les articles 74 et 75, évoquant le cas d'égalité entre deux ou trois équipes du groupe.

Dans tous les cas, les champions d'Afrique doivent impérativement l'emporter par plus d'un but d'écart pour espérer arracher leur qualification aux 1/8^e de finale de cette 33^e édition, sans attendre l'issue de l'autre match du groupe E : Sierra-Leone - Guinée équatoriale, prévu également jeudi au même horaire au stade de Limbé. Le destin des joueurs du sélectionneur Djamel Belmadi est toujours entre leurs mains. Seulement, il y a une probabilité qui mettrait les "Verts" dans un scénario d'at-



■ Belmadi voulait éviter les calculs, mais... (Photo > D. R.)

tente, c'est celui de battre les Ivoiriens par un 1 à 0, et que le match de Limbé se termine par un nul, ce qui mettrait la Côte d'Ivoire, l'Algérie, et la Guinée équatoriale à égalité parfaite (points et différence de buts, ndlr). Selon le règlement 74.2 de la compétition, en cas d'égalité de points entre plus de deux équipes à l'issue des matches de groupe, les équipes seront départagées selon les critères suivants : le plus grand

nombre de points obtenus dans les rencontres entre les équipes concernées, la meilleure différence de buts dans les rencontres entre les équipes concernées, le plus grand nombre de buts marqués dans les rencontres entre les équipes concernées. En cas d'égalité parfaite entre les équipes, un tirage au sort sera effectué par la commission d'organisation, pour déterminer le 1^{er}, le 2^e, et le 3^e du groupe E. Dans le cas où l'Algérie serait tirée au sort

à la troisième place, elle a de fortes chances de figurer parmi les quatre meilleurs troisièmes des six groupes, elle hériterait du leader du groupe A (le Cameroun à Yaoundé) ou celui du groupe D (le Nigeria à Garoua). Terminer 2^e de son groupe, l'équipe nationale affrontera le leader du groupe F à Limbé (Gambie, Mali, ou Tunisie). Selon l'article 75.4 du règlement de la CAN-2021, les quatre meilleures équipes finissant à la troisième place de leur groupe seront déterminées comme suit : le plus grand nombre de points obtenus après tous les matches de groupes, la différence de buts de tous les matches de groupes, le plus grand nombre de buts marqués dans tous les matches de groupes, et éventuellement un tirage au sort par la commission d'organisation. Un match nul ou une défaite des Algériens tuerait définitivement leurs espoirs de qualification pour les 1/8^e de finale, et les priverait de poursuivre l'aventure et surtout la défense de leur titre. Au terme de la 2^e journée, la Côte d'Ivoire occupe la tête du classement avec 4 points, devant la Guinée équatoriale (3 pts). La Sierra-Leone suit à la 3^e place (2 pts), alors que l'Algérie ferme la marche avec un seul point.

R. S.

Groupe C

Le Gabon qualifié, les Comores victorieuses, le Ghana éliminé

→ L'équipe du Gabon a validé son billet pour les huitièmes de finale de la Coupe d'Afrique des nations, ce mardi 18 janvier à Yaoundé, grâce à son match nul 2-2 face à un Maroc déjà qualifié. Dans l'autre rencontre du groupe C, les Comores ont remporté leur première victoire lors d'une CAN en battant 3-2 un Ghana piteusement éliminé. Les Comoriens peuvent encore rêver à une place de meilleurs troisièmes. Pierre-Emerick Aubameyang et Mario Lemina ont eu beau quitter la sélection du Gabon et cette CAN 2022 sans avoir joué une seule minute, les Panthères rugissent à l'issue du premier tour. Les Gabonais ont réussi une belle performance dans le groupe C : malgré les obstacles, ils ont obtenu le point du nul contre un Maroc accrocheur (2-2), et par la même occasion un ticket pour les huitièmes de finale.

Allewinah punit l'erreur marocaine

Après le match Zimbabwe-Guinée (2-1), ce Gabon-Maroc a commencé sur un bon rythme, avec des Lions de l'Atlas gardant le ballon dans les pieds. Bien en place, les Panthères se sont appliquées à respecter les consignes tactiques de Patrice Neveu avant d'exploiter la première gaffe marocaine. Sur une longue ouverture du portier gabonais Jean-Noël Amonome, Sofiane Chakla a glissé sur la pelouse et laissé le ballon filer. Jim Allewinah en a profité derrière et s'en est allé remporter son duel avec Munir, le gardien marocain (21e). Déjà buteur face au Ghana, le Clermontois brille dans cette CAN. Après la pause, Allewinah a bien failli signer un magnifique doublé. Dommage pour lui, sa reprise de volée dans un angle fermé s'est écrasée sur la barre transversale (59e). Dominateurs mais

menés, les hommes de Vahid Halilhodzic ont appuyé sur l'accélérateur à l'heure de jeu et ont fini par être récompensés. Dans la surface, Sofiane Boufal s'est écroulé au contact de Jean-Noël Amonome. L'Angevin s'est présenté pour tirer et transformer le penalty (73e). Cette égalisation a été le point de départ d'une fin de rencontre folle. Sous les yeux des supporters gabonais, Jim Allewinah s'est arraché côté gauche pour centrer vers Aaron Boupendza au premier poteau. Le malheureux Nayef Aguerd a alors marqué contre son camp (81e). Le doute ne s'est toutefois pas installé longtemps. Juste le temps pour Achraf Hakimi d'égaliser à nouveau sur un coup franc magnifique (84e). Dans un stade Ahmadou-Ahidjo survolté, les ultimes minutes ont été intenses, mais sans nouveau but.

Au rendez-vous des huitièmes

Le Gabon a plusieurs fois cru subtiliser la première place au Maroc mardi soir. Pris à la gorge, les Lions de l'Atlas ont su réagir pour refaire surface et conserver leur statut de leaders du groupe C avec 7 points. Le Gabon est deuxième avec 5 points. Les deux équipes joueront les huitièmes de finale. Dans l'autre rencontre de la poule, le scénario a été fou entre les Comores et un Ghana réduit à dix contre onze après l'expulsion d'André Ayew. Les Comoriens ont eu le dernier mot (3-2) et ainsi obtenu la première victoire de leur histoire en Coupe d'Afrique des nations. Avec 3 points au compteur, ils doivent attendre la fin du premier tour pour savoir s'ils seront parmi les meilleurs troisièmes. Le Ghana, dernier avec un seul point, quitte la compétition la tête basse. ■

Groupe B

La Guinée et le Sénégal qualifiés pour les huitièmes, le Malawi en ballotage

→ Déjà éliminés, les Warriors du Zimbabwe ont terminé leur CAN 2022 sur une note positive avec une victoire, mardi 18 janvier, face à la Guinée (2-1). Le Syli national a payé cher sa première période ratée. Malgré ce revers, les Guinéens terminent à la deuxième place du groupe B et se qualifient directement pour les huitièmes de finale. Le Sénégal finit quant à lui premier du groupe grâce à un triste match nul face au Malawi.

La lutte à distance avec le Sénégal et le Malawi pour la première place du groupe B a vite pris une mauvaise tournure pour la Guinée. Contre un Zimbabwe hors course pour les huitièmes de finale, les Guinéens visaient la victoire et le plein de confiance. Ils repartent d'Ahmadou-Ahidjo avec l'exact inverse.

Mardi 18 janvier, il y avait une délégation de supporters du Syli national motivés pour encourager la Guinée dans le stade de Yaoundé. Mais en cette rencontre de fin d'après-midi, dirigée pour la première fois dans l'histoire de la CAN par une femme, rien n'a fonctionné comme les Guinéens l'espéraient durant les 45 premières minutes.

Les Warriors prennent les devants

Le Syli national a déjoué durant toute la première période. Seul Sory Baba a allumé une mèche, seul face à la cage désertée par le gardien zimbabwéen, mais Bruce Kangwa a tendu la jambe et dévié in extremis le ballon (23e). Et derrière, les Warriors ont frappé deux fois. Knowledge Musona a ouvert le score d'une tête piquée (26e), sur un service impeccable de Never Tigere. Seul joueur à s'être élevé dans les airs, l'attaquant n'a pas tremblé. Puis, Kudakwashe Mahachi, déjà dangereux plus tôt, a inscrit le but du break : sur son tir depuis l'entrée de la surface, le gardien guinéen Aly Keita a commis une faute de main et constaté les dégâts (43e).

La belle réduction du score signée Naby Keita

Peut-être secoués par le sélectionneur Kaba Diawara pendant les 15 minutes de pause, les Guinéens sont revenus sur la pelouse avec un surplus de motivation. Et il n'a pas fallu longtemps pour que Naby Keita sonne la révolte. Méconnaissable en première période, le capitaine a réduit l'écart d'une grosse frappe en pleine lucarne (49e). Le bon geste pour relancer

son équipe. Dès lors, le Syli national a monopolisé le ballon et obligé le Zimbabwe à jouer dans sa moitié de terrain. Impeccable sur sa ligne, le gardien Talbert Shumba a frustré Naby Keita et ses coéquipiers (62e). Les entrées en jeu de Morlaye Sylla et Mohamed Bayo ont apporté du poids dans les vagues guinéennes, mais la défense zimbabwéenne n'a pas rompu. Les tentatives lointaines des Guinéens ont trop manqué de précision. Grâce à leur victoire obtenue contre les Malawites le 10 janvier, les joueurs coachés par Kaba Diawara conservent la deuxième place, synonyme de qualification directe pour les huitièmes de finale. Avant d'entrer dans la phase à élimination directe, la Guinée affiche tout de même de sérieux doutes. Cette défaite n'a pas de conséquence grave mais elle oblige le Syli national à mettre les prochains jours à profit pour se remobiliser.

Un Sénégal bien peu inspiré face au Malawi

Au classement final du groupe B, la Guinée évite en tout cas le pire car dans l'autre match, le Sénégal et le Malawi ont fait match nul (0-0). Les Lions de la Téranga ont une nouvelle fois livré une prestation bien terne qui laisse de sérieux

doutes sur leur capacité collective à aller loin dans la compétition. Jamais les hommes d'Aliou Cissé n'ont réellement été en mesure d'inquiéter les Malawites qui ont d'ailleurs eu plusieurs belles occasions pour piéger les Sénégalais durant la rencontre. On a même cru que les Flames allaient réaliser le coup parfait lorsqu'à la 74e minute l'arbitre de la rencontre a désigné le point de penalty suite à une faute de Bouna Sarr sur Gomezgani Chirwa. Après vérification auprès de la Var, le Camerounais Blaise Yuwen Ngwa est finalement revenu sur sa décision à la stupeur des Malawites car si la faute était légère, il y avait bel et bien un contact entre les deux joueurs. Le Sénégal a donc assuré sa première place du groupe B mais sans convaincre avec une victoire et deux matches nuls. Il rejoint donc la Guinée en huitièmes de finale. Avec quatre points, les Malawites doivent quant à eux attendre les résultats des autres groupes pour savoir s'ils font parmi des quatre meilleurs troisièmes de la compétition. Pour le Zimbabwe en revanche, malgré ce coup d'éclat face au Syli national, l'aventure s'arrête ici mais les Warriors auront au moins sauvé l'honneur. ■

EN
DEUX MOTS

Référendum UAPS : Yassine Brahimi et l'équipe nationale primés

L'international algérien, Yassine Brahimi, capitaine du club qatari d'Al Rayane, a remporté le prix de l'Union arabe de la presse sportive de l'année 2021, récompensant le meilleur joueur arabe évoluant dans un championnat arabe de football, alors que la distinction de la meilleure sélection arabe est revenue à l'équipe nationale algérienne, a annoncé mardi l'instance arabe sur sa page facebook. Pour ce septième référendum annuel organisé par l'UAPS, Yassine Brahimi, vainqueur de la Coupe arabe-Fifa «Qatar-2021», a devancé le Qatar Akram Afif (Al Sadd/ Qatar) et le Saoudien Salem Al-Doussari (Al Hilal saoudien) dans le sondage effectué auprès de 100 journalistes sportifs arabes, membres de leurs associations et unions respectives. Yassine Brahimi, actuellement avec la sélection nationale au Cameroun pour la Coupe d'Afrique des Nations était le seul joueur algérien parmi les douze nominés pour le prix «Star arabe de l'année 2021». Pour sa part, l'équipe nationale algérienne, vainqueur de la Coupe arabe et de la coupe d'Afrique des nations, a été élue meilleure sélection arabe.

LA NR
LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA. Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger. Tél. : 021 6710.44/6710.46 Fax : 021 6710.75. Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1. 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles. Membres fondateurs : Gérant, directeur de la publication : **Abdelwahab Djakoune**. Rédacteur en chef : **Radia Zerrouki** Directeur commercial : **Ouahid Kouba**. Composition PAO La Nouvelle République Impression Alger : **SIMPRAL**. Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : La Nouvelle République, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : lnr98redaction@yahoo.fr / E-mail pub : lnr98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19. Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40 Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

en direct

Groupe B

La Guinée et le Sénégal qualifiés pour les huitièmes, le Malawi en ballottage

le match à suivre

Côte d'Ivoire - Algérie

Concentration maximale chez les Verts

football

Groupe C

Le Gabon qualifié, les Comores victorieuses, le Ghana éliminé

CAN-2021

L'Algérie en tenue d'optimiste

→ C'est déjà presque le pile ou face de la rencontre Algérie - Côte d'Ivoire. C'est déjà, aussi la minute du coup d'envoi des premières palpitations pour les Algériens, avant le match de la délivrance.

Toutes les hypothèses sont prises en compte. Mais laquelle de toutes sera la bonne ? Et si c'est celle à laquelle on pense tous, alors les Verts vont poursuivre la route vers le trophée, la route qu'ils connaissent parfaitement bien. Mais il y a ce mais, hélas que des circonstances encore inconnues ou soupçonnées par tous, font que les Fennecs risquent de ne pas aller plus loin. Seulement voilà que rien n'est encore joué. Le match de cet après-midi est porteur de surprises surtout d'optimisme. « Mathématiquement, les quatre équipes ont la chance de se qualifier, soit en tant que leader, en tant que deuxième ou en tant que meilleur troisième ». Retenons que les deux premiers de chaque groupe, ainsi que les quatre meilleures équipes parmi celles qui terminent à la troisième place de leur groupe se qualifient pour les huitièmes de finale.

Une organisation absente

Encore faut-il que les hommes de Djamel Belmadi ne feraient pas face à des « murs invisibles » qui détourneraient le ballon à chaque fois que la route vers les filets est engagée ouverte aux exigences sportives d'abord, ensuite économiques. Déjà par la très mauvaise programmation des matchs à 14h, qui pénalise les amateurs de football, les jeunes, les moins jeunes et les cadres



■ Les Verts veulent rebondir.

(Photo > D. R.)

des entreprises, en un mot les supporters qui auraient tant souhaités être dans les gradins et contribuer à donner du sens à cette CAN-2021, qui a fait, il faut le rappeler, couler beaucoup d'encre quant à son organisation.

L'image touchée en plein cœur

Qu'en est-il de son image ? Elle fane, avant l'heure. Une manifestation qui avait comme objectif premier de répondre à ceux qui voudraient la mettre sous terre et lui donner un autre sens. On évoquait avec insistance une programmation tous les 4 ans avec un titre de « Ligue » de Ligue, au lieu de « Coupe d'Afrique des Nations ». La CAF aura du pain sur la planche pour éviter les erreurs d'organisation de la CAN prochaine qui aura lieu en Côte d'Ivoire en 2023.

Les premiers échos de ses retombées

La CAF serait-elle donc passée à côté de son objectif recherché ? Les retombées attendues ne sont pas florissantes. Le chapitre mis en débat par tous est bien entendu celui de ces horaires infligés à des joueurs qui évoluent sur la pe-

louse du stade Japoma, à des horaires qui flirtent avec des températures à la limite de l'acceptable voire même du supportable. Le cas de l'arbitre Janny Sikazwe qui était au sifflet du match Tunisie - Mali est édifiant. Victime d'une insolation avant d'être conduit à l'hôpital. Confirmé par Essam Abdel-Fatah, le patron des arbitres de la CAN.

Le stade Japoma ne sera pas fermé

Après avoir provoqué le match nul de l'équipe de Côte d'Ivoire face à la Sierra Leone, et la défaite de l'équipe algérienne face à la Guinée équatoriale lors de la deuxième journée de groupe E, la Confédération africaine de football (CAF) pensait fermer définitivement le stade de Japoma, selon le média arabo-phonie « FilGoal ». Le comité dirigé par Patrice Motsepe (président de la CAF) avait évoqué la possibilité de fermer le stade. « Plus d'une équipe s'est plainte du mauvais terrain. Un grand pourcentage des membres du Bureau exécutif soutient la fermeture du stade... Il reste encore 6 matchs programmés au stade ». S'il est fermé, ces matchs seront déplacés au stade Ahmedou Ahidjo

de Yaoundé. En dernier ressort, le stade ne sera pas fermé, il accueillera ce soir, le match qui opposera l'Algérie à la Côte d'Ivoire.

La programmation de deux matchs...

Un autre phénomène qui garde ses secrets est bien celui des horaires accordés à l'équipe camerounaise, en l'occurrence : 17h, non seulement les observateurs et spécialistes s'interrogent sur la programmation de ses matchs avec à l'affiche que deux matchs, contrairement aux autres affiches qui annoncent 4 rencontres. La CAN-2021, a-t-elle tenu toutes ses promesses ? Une question qui mériterait débat afin que les prochaines soient meilleures.

H. Hichem

- EPTV : Côte d'Ivoire - Algérie à 17h
- Bein sports Max : Sierra Leone - Guinée équatoriale à 17h
- Bein sports Max : Gambie - Tunisie à 20h
- Bein sports Max : Mali - Mauritanie à 20h

La Der

Côte d'Ivoire - Algérie : Concentration maximale chez les Verts

Concentrés et appliqués, les joueurs de l'équipe nationale de football, ont effectué mardi après-midi leur avant-dernière séance d'entraînement, à huis clos, à l'annexe sud du stade de Japoma à Douala, à deux jours du match décisif face à la Côte d'Ivoire jeudi (17h00), pour le compte de la 3e journée (Gr.E) de la CAN-2021 (reportée à 2022) au Cameroun (9 janvier - 6 février).

Cette séance a été marquée par la présence de l'ensemble des joueurs, même si

certain d'entre eux se sont entraînés à l'écart du groupe. Il s'agit du défenseur central Djamel Benlamri, victime d'une déchirure musculaire, qui va le priver du match face aux Eléphants ivoiriens. Le sociétaire du Qatar a fait le déplacement avec ses coéquipiers sur le terrain d'entraînement, mais il s'est contenté d'un travail en solo avec le préparateur physique, sous l'œil attentif du staff médical.

De son côté, le défenseur Abdelkader Bedrane, blessé au genou, est en train de ré-

cupérer progressivement, lui qui n'a pu tenir sa place dimanche face à la Guinée équatoriale (0-1). La participation du joueur de l'ES Tunis jeudi face à la rencontre de jeudi n'a pas encore été tranchée. Le milieu offensif Adam Ounas a rejoint, quant à lui, le reste du groupe un peu plus tard individuellement, après avoir effectué une séance de soins à l'hôtel. Le N.33 du Napoli (Serie A italienne), blessé à la cheville, s'est contenté également d'un travail en solo. Le milieu de terrain Ramiz

Zerrouki s'est entraîné avec le groupe pour la deuxième fois de suite, et confirme ainsi son retour au premier plan, après avoir souffert d'une blessure au talon, qui l'a privé de deux premiers matchs du tournoi. Cette séance d'entraînement de plus de deux heures, a été axée principalement sur l'aspect technico-tactique, avec notamment un travail offensif intense devant les buts. Lors des deux premiers matchs de la compétition, les champions d'Afrique n'ont réussi à marquer aucun but.